**Papillon nain :** la variété madagascar est reconnue.

**Rex : Vibrisses / poils tactiles manquants**

Les vibrisses doivent être présentes, l'absence totale de vibrisses est un défaut grave (Prédicat 0)

**Races dans le groupe blanc :** un maximum de 14 points peuvent être attribués dans la position couleur

**Système de jugement : juger en cas d’une / ou d’un 0**

En cas de / de 0 dans une position, il ne faut plus remplir les autres positions.

Prédicat 'NA' : lorsqu'il s'agit d'une couleur non reconnue pour une race reconnue, remplir toutes les positions sauf celle de la couleur.

**Petit Argenté**

Le nom actuel « Petit Argenté » sera remplacé par « Petit Argenté clair «

**Ongles**

Lorsqu’un ou plusieurs ongles sont coupés trop courts (dans la veine) : défaut grave (/)

**Beige**

La ‘couleur’ beige passe de la couleur au contraste.

**Nombre maximum d'animaux à juger**

Il est une fois de plus souligné qu'il y a souvent 70 animaux ou plus à juger lors de certaines expositions. Cela ne profite pas à la qualité des jugements. 60 animaux, c'est l'idéal.

**Selection du jury principal:** La priorité est donnée aux juges A. Si certains juges de la commission des standards sont présents, ils sont prioritaires. Le président du jury doit être choisi parmi les juges officiant à la commission des standards s’il est présent à la manifestation.